# FICHE DE DONNEES DE SECURITE
# (AEROSOL) Gris Tapis

## 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

| | |
|---|---|
| NOM DU PRODUIT | (AEROSOL) Gris Tapis |
| NO DE PRODUIT : | A203 |
| UTILISATION | Peinture |
| DISTRIBUTEUR | Autosmart International Ltd<br>Lynn Lane,<br>Shenstone, nr Lichfield<br>Staffordshire. WS14 0DH<br>England<br>www.autosmartinternational.com<br>Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)<br>Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)<br>info@autosmartinternational.com |
| NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE | Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)<br>Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)<br>Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00) |

## 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Extrêmement inflammable.

CLASSIFICATION F+;R12.

## 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Appellation | No EC : | No. CAS | Contenu | Classification |
|---|---|---|---|---|
| 1-MÉTHOXY-2-PROPANOL | 203-539-1 | 107-98-2 | 10-30% | R10 |
| BUTANE | 203-448-7 | 106-97-8 | 10-30% | F+;R12 |
| BUTANONE | 201-159-0 | 78-93-3 | 1-5% | F;R11 Xi;R36 R66 R67 |
| ETHANOL | 200-578-6 | 64-17-5 | 30-60% | F;R11 |
| ISOBUTANOL | 201-148-0 | 78-83-1 | 1-5% | R10 Xi;R37/38,R41 R67 |
| PROPANE | 200-827-9 | 74-98-6 | 10-30% | F+;R12 |

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

## 4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

## 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Utiliser : Poudre. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Faire attention au danger d'explosion.

RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie. EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE !

RISQUES PARTICULIERS

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Un feu créé : Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO). Gaz nitreux (NOx).

## 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Lire et suivre les recommandations du fabricant. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage. Éliminer toute source d'ignition.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Récipient sous pression : ne doit pas être exposé à des températures supérieures à 50°C . Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

## 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| Appellation | NORME | LT - ppm | LT - mg/m3 | ST - ppm | ST - mg/m3 |
|---|---|---|---|---|---|
| 1-MÉTHOXY-2-PROPANOL | VLE/VCD | 100 ppm(D) | 375 mg/m3(D) | 150 ppm(D) | 568 mg/m3(D) |
| BUTANE | VLE | 800 ppm | 1928 mg/m3 | | |
| BUTANONE | VLE/VCD | 200 ppm | 600 mg/m3 | 300 ppm | 900 mg/m3 |
| ETHANOL | VLE | 1000 ppm | 1907 mg/m3 | | |
| ISOBUTANOL | VLE | 50 ppm | 154 mg/m3 | | |
| PROPANE | | Asphyxiant | | Asphyxiant | |

DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS

WEL = Workplace Exposure Limits

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIERIE

Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs. Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection en : Polychlorure de vinyle (PVC). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtement appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever promptement tout vêtement contaminé.

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | | |
|---|---|---|---|
| ASPECT | Liquide | | |
| COULEUR | Gris | | |
| ODEUR | Caractéristique | | |
| POINT D'ÉCLAIR (°C) | Approx. -2 CF (Creuset fermé). | COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) | 622 g/litre |

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé. Éviter : Chaleur, étincelles, flammes. Chocs et dommages physiques.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec : Les agents oxydants forts. Les alcalis forts. Les acides minéraux forts.

MATIÈRES À ÉVITER

Alcalis forts. Oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone ($CO_2$). Gaz nitreux ($NO_x$).

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INHALATION

Les vapeurs peuvent irriter l'appareil respiratoire ou les poumons.

INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Au regard de la quantité et de la composition, les dangers pour la santé sont considérés comme faibles.

## 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ

Aucun effet nocif connu pour l'environnement aquatique.

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange. Les aérosols doivent être recyclés dans des installations adéquates. Les aérosols pleins, ou partiellement pleines, doivent être entreposés ou disposés, étant matières dangereuses en accord avec les exigences des autorités locales.

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | | | |
|---|---|---|---|
| DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT | AEROSOLS | | |
| NO. UN ROUTE | 1950 | N°CLASSIFICATION ADR | 2.1 |
| CLASSIFICATION ADR | Class 2 | GROUPE D'EMBALLAGE ADR | # |
| NO. D'ÉTIQUETTE ADR | 2.1 | NO CEFIC TEC(R) | 20G5F |
| NO. CLASSE RID | 2.1 | GROUPE D'EMBALLAGE RID | # |
| NO. UN MER | 1950 | CLASSE IMDG | 2.1 |
| NO. DE PAGE IMDG | 93 (vol 2) | GROUPE D'EMBALLAGE IMDG | # |
| EMS | F-D, S-U | POLLUANT MARIN | Non. |
| NO. UN, AIR | 1950 | CLASSE AIR | 2.1 |
| GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN | # | | |

## 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE

Extrêmement inflammable

PHRASES DE RISQUE

| | |
|---|---|
| R12 | Extrêmement inflammable. |

CONSEILS DE PRUDENCE

| | |
|---|---|
| S2 | Conserver hors de la portée des enfants. |
| S9 | Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. |
| S16 | Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. |
| S23 | Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. |
| S51 | Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. |
| S60 | Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. |

## 16 AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit. Ce produit est fabrique selon un system qui conforme a ISO9001 et ISO14001.

| | |
|---|---|
| DATE DE RÉVISION | 07/02/2008 |
| NO DE REV. /REMPL. FDS | 3 |
| GÉNÉRÉE LE | |

# (AEROSOL) Gris Tapis

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

| | |
|---|---|
| R10 | Inflammable. |
| R11 | Facilement inflammable. |
| R12 | Extrêmement inflammable. |
| R36 | Irritant pour les yeux. |
| R37/38 | Irritant pour les voies respiratoires et la peau. |
| R41 | Risque de lésions oculaires graves. |
| R66 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| R67 | L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. |

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.